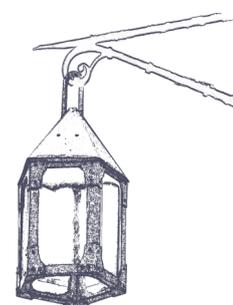


# UN AN DÉJÀ !



## LA LANTERNE

Lettre d'information de la municipalité de Beynac-et-Cazenac  
N° SPECIAL BILAN ANNEE 1 - Juin 2021 - Supplément à l'édition N° 21



### LE MOT DU MAIRE

C'est déjà l'heure du premier bilan !

Le 15 mars 2020, le résultat de l'élection municipale envoyait toute notre équipe à la gestion de la commune. L'ancien maire refusant toute communication, il fallut attendre plus de deux mois pour accéder et découvrir la mairie. C'était le 28 mai au soir, et dès le 29, toute l'équipe se mit au travail, chacune et chacun dans son domaine de prédilection. La Covid 19 nous a mis des freins, mais ne nous a pas empêchés d'agir. A notre connaissance, sur la commune, il y a eu des malades, mais sans trop de gravité.

Malgré des intimidations et le dépôt d'un mémoire au tribunal administratif, une de nos premières actions a été de régler ce problème de traversée non finie et de rectifier autant que possible ce mur que tout le monde détestait. Nous avons la satisfaction d'avoir reçu les remerciements de beaucoup de personnes qui ne faisaient pourtant pas partie de nos soutiens le 15 mars. Nous n'avons toujours pas compris pourquoi l'ancienne municipalité a refusé les travaux prévus par le conseil départemental en 2017 conformément au plan d'origine et ainsi se priver de plus de 400 000€ de subventions promises que nous avons obtenues en 2020.

Une dynamique s'est créée avec la création d'un comité des fêtes auquel s'est adjoint une équipe de bénévoles qui grossit régulièrement. La Covid 19 a pour l'instant empêché toute manifestation.

Nous ne pouvions laisser la ruine « Basset » rester en l'état et nous avons fait le nécessaire pour l'acquérir. La mairie actuelle n'étant plus du tout aux normes en vigueur et notamment au niveau de l'accueil des personnes handicapées. En 2023/24, la nouvelle mairie de Beynac et Cazenac sera à cet endroit et la grande majorité des habitants sont enthousiastes à l'idée qu'ils pourront y accéder sans problème de mobilité, ni problème de stationnement. Le personnel de la mairie aussi.

Nous développons dans les pages suivantes nos actions de l'année écoulée : Acquisitions, Aménagements et Travaux, Communication, Social, etc.

Un regret malgré tout, nous aurions aimé pouvoir vous dire que l'on allait ouvrir un des plus beaux marchés de la vallée, allant du Capeyrou jusqu'à la Balme, sur la traversée de Beynac, mais malheureusement pour l'instant le bon sens ne l'a pas emporté.

Sachez enfin, qu'aucun élu n'est là pour tirer quelque avantage que ce soit de sa position et qu'ils travaillent tous sans arrière-pensée politicienne avec un seul but, améliorer l'image de Beynac et Cazenac et le mieux vivre de ses habitants.

## ACQUISITIONS

La propriété Basset qui comprenait 10 ha de terrains dispersés, un hangar et une maison sous les ronces était à vendre, nous avons saisi l'occasion pour y implanter la nouvelle mairie.

## AMENAGEMENTS & TRAVAUX



Avant

### Finalisation de la traversée de Beynac .

Après trois ans d'attente et de conflit, les travaux de finition de la traversée de Beynac ont pu enfin être réalisés : enrobé final, installation de ralentisseurs, zone de protection des piétons et recoupe du mur en béton qui longe la route. Nous sommes très fiers d'avoir retrouvé la vue sur la Dordogne.



Après

**Création d'un système d'arrosage goutte à goutte sur la traversée piétonnière.** Les employés municipaux étaient, jusqu'alors, obligés d'approcher une tonne à eau sur la route pour arroser les plantes et ralentissaient la circulation.

**Travaux d'évacuation d'eau à La Balme.** Pour éviter les inondations fréquentes de l'hôtel du château lors des gros orages, des travaux importants ont été réalisés pour recueillir les eaux des bassins versants, du haut du parking des Escassols jusqu'au bas de la rue de la Balme.

**Création d'une zone bleue de 10 places sur le parking de la Balme** et retraçage de celle des commerces du Capeyrou.

**Installation de nouveaux panneaux de signalisation** des parkings, du château et des accès piétons au château (en cours).

**Aménagement d'un logement**, place d'Alsace, dans les anciens locaux de l'esthéticienne. Il est déjà loué . \*

**Ouverture d'un parking en herbe au Capeyrou .**



Malgré des oppositions actives, nous avons ouvert au stationnement le terrain du Capeyrou de juillet à septembre 2020 et nous renouvelons l'opération cette année. Un moyen en période de forte affluence pour décongestionner en partie le centre-bourg.

### Maison et hangar Basset



Débroussaillage et nettoyage des terrains. \*



Avant

### Rectification d'un virage dangereux au Crouzet. Sécurité

Le large fossé qui bordait la route du château au niveau du parking haut du Crouzet a été busé et comblé. Ces travaux ont été effectués par la Communauté de Communes, à la demande de la commune de Beynac et Cazenac.



Après



Avant

### Monument aux morts de Beynac et Cazenac

Les buis qui l'entouraient étaient devenus envahissants et étouffaient le monument. Certains pieds étaient en mauvais état car ils avaient été attaqués par la pyrale. Des arbustes à fleurs ont remplacé les buis malades. Les galets qui cernaient le platane voisin ont été retirés par mesure de sécurité et des plantes vivaces ont été installées, ce qui rend désormais cette place plus claire et accueillante. \*



Après



**Création d'une aire de pique-nique et aménagement d'une aire de jeux pour enfants au terrain Gouzot.** Dès son installation l'aire de pique-nique a attiré beaucoup de monde. L'aire de jeux, en cours d'installation, complète l'aménagement de ce terrain. Elle sera ouverte aux enfants de la commune et aux visiteurs dès que le contrôle de sécurité sera passé. \*



**Protection de la rue des Escassols par la pose de ganivelles,** saluée par les Plus Beaux Villages de France lors de leur visite d'inspection.



**Terrain multisports.**

La palissade en bois qui l'entourait était par endroit en mauvais état et les riverains se plaignaient du bruit causé par le rebond des ballons. Nous l'avons donc remplacée par des filets tendus. \*



**Déplacement du marché des producteurs** sur le terrain du Capeyrou, plus visible et plus accessible. Les exposants ont salué cette initiative.



**Aménagement d'un cheminement piétons Crouzet/Escassols.**

Les visiteurs stationnant sur le parking du Crouzet (140 places) n'avaient jusqu'à présent d'autres choix, pour rejoindre le village, que de passer par le petit sentier qui domine ce parking ou bien, pour les handicapés et les parents avec poussette, de braver l'interdiction et d'emprunter la route avec les risques que cela comportait dans sa partie basse avec manque de visibilité. Un trottoir a été aménagé à cet endroit.



**Installation de panneaux d'information:**

**Les Peyssières** au départ de la traversée piétonne, près du banc en pierre et sur quatre des points de vue qui figurent sur le plan de l'Office de Tourisme :  
**Le Chemin de Peirelène**, au-dessus de la mairie.  
**La Cafourque**, sur le circuit piétons qui conduit au château.  
**Les Toits de Lauzes**, au-dessus de la Cafourque.  
**Terrasse Notre-Dame**, à l'église. \*



**Aménagement et ouverture au public de la loge seigneuriale.**

L'église a par le passé été victime de vols, le dernier en date fut la disparition de la statue qui supportait la chaire, sciée et emportée. Nous ne pouvons pas prendre le risque, en l'ouvrant au public, de nous faire dérober des éléments de valeur qui constituent son décor.

En ouvrant au public, après aménagement, la loge seigneuriale, qui servait jusqu'alors de débarras, les visiteurs peuvent admirer le superbe retable du 17ème siècle et l'intérieur de l'église, sans risque de dégradation. \*

**Mise aux normes de la sécurité électrique et de l'installation gaz de la salle des fêtes** (tuyaux souples périmés depuis 2016 !!) et recensement des éclairages publics de rues défectueux.

**Local technique du distributeur de billets**, traitement de l'humidité par la restauration de l'étanchéité de la terrasse qui le couvre et l'installation dans le local d'un déshumidificateur avec évacuation directe .

**Installation d'un râtelier à vélos** aux commerces du Capeyrou, à la demande des commerçants.

*\* Travaux réalisés avec la participation de bénévoles de la commune*

## COMMUNICATION



Création d'un nouveau site internet : [www.beynac-et-cazenac.fr](http://www.beynac-et-cazenac.fr)

Création d'une page Facebook de la commune : Beynac et Cazenac

Mise en place de l'application PanneauPocket pour alertes ou infos type sms sur votre smartphone.



- Parution 6 fois par an du bulletin d'information La Lanterne. Nous avons poursuivi la publication du bulletin municipal d'information existant avec une autre présentation et, pour mieux informer la population, nous avons choisi de le diffuser tous les deux mois.
- Edition d'un livret d'accueil. Ce livret remis à chaque nouvel habitant, permet de fournir des informations pratiques, présentant les élus de Beynac et Cazenac, les services administratifs, l'histoire, la culture, le patrimoine, l'école, les transports scolaires et publics, la vie associative, les commerces et notre marché des producteurs.
- Réunion des commerçants de septembre 2020. Les commerçants de Beynac et Cazenac, qui attendaient cela depuis de nombreuses années, ont répondu présent . A défaut pour l'instant, de la création d'une association, cette rencontre leur a permis de se revoir et de désigner un interlocuteur en la personne de Enrique Placencia.
- Une réunion « Animations » organisée en septembre 2020 a permis la création d'un Comité des Fêtes présidé par Pascal Trémoulet. Certains de leurs projets d'animation ont dû malheureusement être repoussés ou annulés à cause des contraintes sanitaires.

## SOCIAL

- Suivi des personnes ayant des difficultés dans la vie courante, aide administrative.
- Accompagnement à la vaccination, par des membres du conseil municipal, des personnes ne pouvant pas se déplacer.
- Echanges réguliers avec l'office HLM MESOLIA concernant le suivi des dossiers en cours et les travaux des appartements qui se libèrent afin de les réaffecter au plus vite aux demandeurs de logements.

## DIVERS

- Pas d'augmentation du taux d'imposition. Voir compte-rendu du conseil municipal du 8 avril (Article 2, vote du taux des taxes locales 2021).
- Rétablissement des relations avec le Département et récupération d'une subvention de 409 000 €.
- Suite aux intempéries de janvier/février, demande de classement de Beynac et Cazenac en catastrophe naturelle et obtention du classement « inondation » permettant aux personnes concernées d'être mieux remboursées.
- Etude sur l'amélioration de notre réseau d'eau, principalement sur le secteur de Cazenac.
- Etude sur l'amélioration de la sécurité incendie dans les hameaux du Castanet, Langlade et La Porte.
- Mise à niveau informatique et téléphonie de la mairie.
- Premier audit sur la sécurité de nos agents au travail. Des corrections sont à envisager.
- Organisation d'un concert à l'église en collaboration avec l'association Acadine.
- Accueil, durant 3 mois, d'un jeune originaire de Beynac et de Cazenac comme stagiaire secrétariat mairie .
- Remplacement du matériel d'impression de notre école.
- Ouverture de la mairie le samedi matin pour accueillir ceux qui travaillent en semaine.

La plantation traditionnelle du mai n'a pas pu se faire à cause de la pandémie. Cette cérémonie s'achevait traditionnellement autour d'un verre et d'un buffet. Pour protéger la population, nous pensons qu'il est préférable d'attendre qu'une majorité de la population soit vaccinée et que les directives préfectorales nous le permettent .

La nouvelle municipalité remercie nos agents communaux pour la bonne collaboration et leur professionnalisme et souhaite à Pascal Desmartin un bon rétablissement et de retrouver une vie normale.